



L'assemblée générale des membres

Mercredi 23 septembre 2015 de 14 h 45 à 17 h

Maison de la culture Maisonneuve

4200, Ontario Est, Montréal

1. Vérification du quorum, ouverture de l'assemblée annuelle

Aux fins de vérification du quorum, nous utilisons le résultat des membres en règle votants, le quorum requis est de 30% des membres votants. À ce jour, le nombre de membres en règle ayant droit de vote est de 78, le quorum requis est donc de 23 membres en règle ayant droit de vote. Le nombre de membres en règle présents et ayant droit de vote étant de 38, **le quorum est déclaré largement atteint et l'assemblée peut débiter.**

Étaient présents et constituaient quorum

MEMBRES VOTANTS

Membres corporatifs – Compagnies

1. Amélie Gauthier, Bouge de là
2. Andrée-Anne Simard, Destins croisés
3. Anouk Leblanc Dominguez, PPS Danse
4. Adrien Bussy, José Navas / Compagnie Flak
5. Claire Molinot, Par B.Leux
6. Dominique Porte, Système D / Dominique Porte
7. Dulcinée Langfelder, Dulcinée Langfelder & Cie
8. Élise Hardy, Objets Dansants Non-identifiés (O.D.N.I.)
9. Étienne Karla, Zab Mabougou / Compagnie Danse Nyata Nyata
10. Fannie Bellefeuille, Groupe RUBBERBANDance
11. Gilles Savary, Fortier Danse-Création
12. Kathy Casey, Montréal Danse
13. Marie-Andrée Gougeon, Daniel Léveillé Danse
14. Marie-Anne O'reilly, Sursaut compagnie de danse
15. Myriam Allard, La Otra Orilla
16. Nathalie Hébert, Le fils d'Adrien danse
17. Pauline Védie, Danse Carpe Diem / Emmanuel Jouthe
18. Sylvain Émard, Sylvain Émard Danse
19. Tessa Goulet, Danièle Desnoyers / Le Carré des Lombes
20. Véronique Ménard, O Vertigo

Membres corporatifs – Diffuseurs

21. Anne Dubé, Odyscène
22. Anne-Marie Provencher, Théâtre de la Ville
23. Annie Dorion, Salle Pauline-Julien
24. Annie-Claude Coutu Geoffroy, Théâtre Hector-Charland
25. Cynthia Lamontagne, Les Arts de la scène de Montmagny
26. Évelyne Boudreau, SPEC du Haut-Richelieu
27. François Hurtubise, Maison des arts de Laval
28. Jean-Sylvain Bourdelais, Centre des arts Juliette-Lassonde de Saint-Hyacinthe
29. Karenne Gravel, Ville de Châteauguay
30. Luce Couture, Théâtre Centennial
31. Lisa Dugré, Corporation de développement culturel de Trois-Rivières

32. **Pauline Dubarry**, Festival Quartiers Danses
33. **Steve Huot**, La Rotonde
34. **Stéphane Dubé**, Salle de spectacle de Sept-Îles

Membres individuels – chorégraphes

35. **Anne-Flore de Rochambeau**
36. **Gabrielle Bertrand-Lehouillier**, Danse To Go
37. **Raphaëlle Perreault**
38. **Vanessa Bousquet**, Atypique - Le Collectif

MEMBRES NON-VOTANTS

Membres associés

39. **Gilles Doré**, Art Circulation
40. **Suzie Larivée**, La Tribu / La compagnie Larivée Cabot Champagne

Présent

41. **Catherine Yale**, Danse To Go
42. **Chloé Gayraud**, Dulcinée Langfelder & cie
43. **Claude de Grandpré**, Théâtre Hector-Charland
44. **Jessica Viau**, Atypique – Le Collectif
45. **Mylène Robillard**, Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce
46. **Pierre-Paul Savoie**, PPS Danse
47. **Priscilla Guy**, Mandoline Hybride
48. **Renata Paciullo**, Danse Carpe Diem / Emmanuel Jouthe

La danse sur les routes du Québec

49. **Alexandre Turcotte**
50. **Anne-Sophie Gagnon**
51. **Marie Bernier**
52. **Paule Beaudry**

La présidente souhaite la bienvenue à tous.

2. Message de la présidente

La présidente fait la lecture du rapport de la présidente :

« Je dois d'abord dire que l'année 2014-2015 a été une année fort profitable et très stimulante à bien des égards pour moi et pour nous tous, membres de La danse sur les routes du Québec, car elle a permis des changements positifs et de fructueuses collaborations tout au long du parcours.

Pour un second mandat après plus de 7 ans (pour ceux qui s'en souviennent, j'ai siégé à titre de présidente en 2005-2006), je peux affirmer que le travail effectué avec mes collègues du conseil d'administration et avec le personnel de La DSR a été vraiment formidable. Je pense à l'organisation de notre première journée avec les réseaux nationaux de danse au Canada, un véritable succès d'assistance et de participation, aux avancées dans la réflexion de la direction à prendre pour Parcours Danse, du succès de Jouer dehors auprès des villes et des citoyens, à la vision renouvelée quant à la distribution des fonds accordés aux diffuseurs de danse subventionnés par La DSR.

Toutes ces actions et ces projets n'auraient pu être possibles sans le travail acharné du personnel et des membres du conseil d'administration qui se sont consacrés à la réalisation d'objectifs clairs qui avaient été présentés lors de la dernière assemblée. De plus, nous avons réintégré la table des directeurs de réseaux de RIDEAU et en cela, notre rôle a pu enfin être reconnu auprès de nos pairs. Certains administrateurs se sont impliqués dans divers comités et ont pu apporter une aide incommensurable au projet global que nous poursuivons, à savoir faire avancer la connaissance et la diffusion de la danse sur le territoire. Nous avons

revu en conseil toutes nos pratiques de gouvernance pour faire en sorte que nous soyons encore plus transparents et plus cohérents avec le mandat que nous nous sommes donné.

Nos démarches, tous ensemble, ont fait avancer le développement du réseau, et admettre d'autres joueurs et programmeurs à la table de la danse. Les multiples collaborations, que ce soit avec CINARS, avec les réseaux canadiens ou encore avec les réseaux de diffusion ont enrichi notre réflexion et nos actions et nous ont ouvert de nouveaux horizons prometteurs pour l'avenir de notre organisme.

J'espère seulement que nos bailleurs de fonds seront sensibles aux actions que nous posons, à l'indéfectible dévouement à la discipline que les membres de La danse sur les routes du Québec démontrent.

Enfin, je vous souhaite à tous, une autre année fructueuse malgré les coupures annoncées, et bien des spectacles de danse dans nos salles. »

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

La présidente invite l'assemblée à proposer un président et une secrétaire d'assemblée. Sur proposition de Steve Huot, Luce Couture est désignée comme présidente d'assemblée. Evelyne Boudreau propose Anne-Sophie Gagnon comme secrétaire d'assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

1. Vérification du quorum, ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Message du président
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 24 septembre 2014
6. Présentation et adoption du rapport d'activités 14-15 et du plan d'activités 15-16
7. Présentation et adoption des États financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 30 juin 2015
8. Nomination du vérificateur pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016
9. Nomination d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire d'élection et de scrutateurs
10. Ouverture de la période d'élections – mises en candidature par collège électoral
 - Membre corporatif organisme de diffusion : 4 postes en élection
 - Membre corporatif compagnie de danse : 4 postes en élection
 - Membre individuel – chorégraphe indépendant : 1 poste en élection
11. Fermeture de la période de mises en candidature
12. Élection des délégués en collège électoral
13. Dépouillement des votes et pause
14. Annonce du résultat du scrutin
15. Recommandations en provenance de l'assemblée
16. Levée de l'assemblée générale annuelle

Sur proposition de François Hurtubise, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 24 septembre 2014

Sur proposition d'Anouk Leblanc-Dominguez, le procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 24 septembre 2014 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

6. Présentation et adoption du rapport d'activités 14-15 et du plan d'activités 15-16

La directrice invite les membres à lire attentivement le rapport annuel remis à tous et exprime ce qui suit :

« Nous pouvons être fiers des résultats de cette saison qui affiche 223 représentations, dont 116 en salle et 107 en extérieur. Nous pouvons être impressionnés que 37 compagnies ou chorégraphes aient sillonné les routes du Québec avec 42 productions différentes dans 44 villes, et ce, pour le plaisir de 52 343 citoyens. Nous pouvons nous réjouir qu'enfin, la moyenne des représentations soit de 6,4 par diffuseur et que le total des cachets versés aux artistes s'élève à 618 218 \$. Nous pouvons nous féliciter que 20 diffuseurs pluridisciplinaires de onze régions aient été soutenus pour leur programmation de danse, et que 31 événements, festivals ou programmeurs d'été aient présenté l'un ou l'autre des spectacles de Jouer dehors.

Nous pouvons célébrer le fait que la danse se déploie dans les lieux publics, à l'écran ou dans des studios, le temps d'une résidence de création. Des festivals dédiés à la danse voient le jour et des artistes font vivre des expériences de création inoubliables à des citoyens. La diffusion de la danse a littéralement explosé au cours des trois dernières années alors que nous avons enregistré des records à plusieurs niveaux.

La danse sur les routes du Québec est portée par cette énergie, la canalise et l'attise à la mesure de ses ressources, des partenariats qu'elle met en place, des terrains qu'elle cultive et il y en a beaucoup: concertation, formation, promotion, développement de marché, médiation artistique, circulation d'information, collaborations stratégiques au Québec et au Canada, etc. Je vous invite à lire attentivement ce rapport annuel, il fait état de l'ensemble des activités réalisées en 2014-2015 et il démontre la capacité de La DSR à réaliser son mandat, à étendre ses tentacules pour une meilleure et plus grande diffusion de la danse sur tout le territoire.

Vous comprendrez que la coupe de 12,5 % annoncée en juin dernier vient inévitablement freiner cet élan. Une diminution de 22 600 \$ au fonctionnement, cela signifie que trois diffuseurs de moins seront soutenus pour présenter de la danse à leurs citoyens en 2015-2016 et que le total des revenus de cachet diminuera d'au moins 40 000 \$. Cette coupe devra aussi se traduire par des frais de service supplémentaires pour les artistes et les diffuseurs, sans compter qu'aucun rattrapage ni même indexation au coût de la vie ne pourra être appliqué aux salaires ridiculement bas. Pour un organisme de services, le patrimoine humain est ce qui compte le plus, car sa capacité à offrir des services de qualité est directement liée à la compétence, à l'engagement et à la créativité de son équipe.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que La DSR compte sur un soutien temporaire de 90 000\$ dont on ne sait pas à ce jour s'il passera à un soutien récurrent. Ce montant ponctuel est lié à l'ajout de crédits, durant cinq ans, de 1,2 million de dollars au milieu de la danse pour la réalisation de son Plan directeur. La saison 2016-2017 en est à la dernière année d'application. En ces années de rigueur budgétaires, nous sommes inquiets et nous devons tous trouver les moyens pour sensibiliser et convaincre le gouvernement provincial d'inclure cette somme dans les budgets récurrents.

En terminant, je tiens à saluer la détermination et le dévouement d'Anne-Sophie Gagnon, chargée de projets, de Marie Bernier, coordonnatrice de Jouer dehors, et d'Alexandre Turcotte, coordonnateur des communications et de l'administration, sans qui aucun bilan d'activités n'aurait pu vous être présenté aujourd'hui. Je tiens aussi à souligner la rigueur et l'engagement de chacun des membres du conseil d'administration qui n'hésitent pas à questionner, à proposer et à prendre des décisions éclairées pour que La danse sur les routes du Québec continue d'évoluer et d'innover.

Je remercie aussi tous ceux qui, comme vous, nous apportent leur engagement, leur soutien humain ou financier et surtout, leur confiance. »

7. Présentation et adoption des États financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 30 juin 2014

La présidente d'assemblée invite Kathy Casey à présenter les États financiers vérifiés. Cette dernière en explique les grandes lignes.

Sur proposition de Fannie Bellefeuille, les États financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 30 juin 2015 sont adoptés à l'unanimité tels que proposés.

8. Nomination du vérificateur pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016

Stéphan Dubé propose la nomination de Jean Allard.

Sur proposition de Sylvain Bourdelais, il est unanimement résolu de nommer Monsieur Jean Allard comme vérificateur comptable pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016.

9. Nomination d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire d'élection et de scrutateur

Sur proposition de Priscilla Guy, il est unanimement résolu de nommer Claude de Grandpré président d'élection. Sur proposition d'Anouk Leblanc Dominguez, il est unanimement résolu de nommer Anne-Sophie Gagnon comme secrétaire d'élection et Marie Bernier et Alexandre Turcotte comme scrutateurs d'élection.

10. Ouverture de la période d'élections – mises en candidature par collège électoral

Le président d'élection fait état des postes en élection :

- Collège membre corporatif organisme de diffusion : 4 postes en élection - 3 mandats de 2 ans et 1 mandat de 1 an
- Collège membre corporatif - compagnie de danse - 2 postes en élection - 2 mandats de 2 ans
- Membre individuel – chorégraphe indépendant : 1 poste en élection - Mandat de 2 ans

Le directeur électoral fait état de la situation :

Il rappelle que les membres du conseil d'administration suivants sollicitent un renouvellement de mandat : Évelyne Boudreau, Steve Huot, et Stéphan Dubé, Sylvain Émard, Kathy Casey, Anouk Leblanc-Dominguez. Il précise que les administrateurs suivants ne sont pas en élection : Luce Couture, Sylvain Émard, Dominique Porte. N'étant plus coordonnatrice de Danse Carpe Diem, Raphaëlle Perreault ne peut plus siéger dans le collège électoral des compagnies et Priscilla Guy ne se représente pas.

Le directeur électoral invite les membres à présenter leur candidature

Dans le collège membre corporatif organisme de diffusion, Évelyne Boudreau, Steve Huot, et Stéphan Dubé présentent leur candidature pour renouveler leur mandat. Priscilla Guy propose Josée Roussy de CD spectacle et lit une lettre d'intention composée par Josée Roussy.

Dans le collège membre corporatif – compagnie de danse, Sylvain Émard, Kathy Casey, Anouk Leblanc-Dominguez, présentent leur candidature pour renouveler leur mandat. Pour leur part, Myriam Allard et Nathalie Hébert ont toutes deux présenté leur première candidature dans ce même collège.

La secrétaire d'élection note le nom des candidats un grand tableau.

11. Fermeture de la période de mises en candidature

Le directeur électoral fait le récapitulatif des candidatures et invite les membres à se regrouper par collège électoral et pour débattre des candidatures.

Élection des délégués en collège électoral

Le directeur électoral demande à tous de compléter leur bulletin de vote :

- Les membres du Collège membre corporatif organisme de diffusion : Inscrire le nom de 4 personnes sur leur bulletin de vote

- Les membres du Collège membre corporatif - compagnie de danse : Inscrire le nom de 2 personnes sur leur bulletin de vote

- Les membres du Collège membre individuel – chorégraphe indépendant : Inscrire le nom de 1 personne sur leur bulletin de vote

12. Dépouillement des votes et pause

Les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes

13. Annonce du résultat du scrutin

- Collège membre corporatif organisme de diffusion : 4 postes en élection - 3 mandats de 2 ans et 1 mandat de 1 an
 - Évelyne Boudreau
 - Steve Huot
 - Stéphan Dubé
 - Josée Roussy

- Collège membre corporatif - compagnie de danse - 2 postes en élection - 2 mandats de 2 ans
 - Sylvain Émard
 - Kathy Casey
 - Anouk Leblanc-Dominguez
 - Myriam Allard

- Membre individuel – chorégraphe indépendant : 1 poste en élection - Mandat de 2 ans
 - Raphaëlle Perrault

14. Recommandations en provenance de l'assemblée

La présidente de l'assemblée invite les participants à faire part de leurs recommandations à un administrateur lors du cocktail.

Sur proposition de Steve Huot, l'assemblée félicite Paule Beaudry et de son équipe pour l'excellent travail accompli.

15. Levée de l'assemblée annuelle

Sur proposition de Stéphan Dubé, la séance est levée à 15h25.



Paule Beaudry, secrétaire du CA